|  |
| --- |
| Simon LANGLOISsociologue. Département de sociologie, Université Laval(1985)“Position sur le marché du travaildes diplômés de tous les départementsde sociologie et d’anthropologieau Québec de 1975 à 1982.”**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES**CHICOUTIMI, QUÉBEC<http://classiques.uqac.ca/> |



<http://classiques.uqac.ca/>

*Les Classiques des sciences sociales* est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l’Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.



<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation
de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l’autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.

- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue

Fondateur et Président-directeur général,

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Un document produit en version numérique par Réjeanne Toussaint, bénévole, Chomedey, Ville Laval, Qc. courriel: rtoussaint@aei.ca.

[Page web](http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_toussaint_rejeanne.html) dans Les Classiques des sciences sociales :

<http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_toussaint_rejeanne.html>

à partir du texte de :

Simon LANGLOIS

**“Position sur le marché du travail des diplômés de tous les départements de sociologie et d’anthropologie au Québec de 1975 à 1982.”**

in ouvrage sous la direction de Johanne BOISJOLY et Gilles PRONOVOST, **La sociologie et l’anthropologie au Québec.** *Conjonctures, débats, savoirs et métiers.* Actes du colloque annuel de l’ACSALF de mai 1983, pp. 7-37. Montréal : L’ACFAS (Association canadienne-française pour l’avancement des sciences), ***Les Cahiers de l’ACFAS***, no 33, 238 pp.

La présidente de l’ACSALF, Mme Marguerite Soulière, nous a accordé le 20 août 2018 l’autorisation de diffuser en accès libre à tous ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.

 Courriels :

 La présidente de l’ACSALF, Marguerite Soulière : professeure, École de Service sociale, Université d’Ottawa : marguerite.souliere@uOttawa.ca

Johanne Boisjoly, UQTR : dad@uqar.ca

Gilles Pronovost : gilles.pronovost@uqtr.ca

Simon Langlois : Simon.Langlois@soc.ulaval.ca

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5’’ x 11’’.

Édition numérique réalisée le 20 mars 2020 à Chicoutimi, Québec.



Simon LANGLOIS

Sociologue, Département de sociologie, Université Laval

**“Position sur le marché du travail des diplômés
de tous les départements de sociologie et d’anthropologie
au Québec de 1975 à 1982.”**



in ouvrage sous la direction de Johanne BOISJOLY et Gilles PRONOVOST, **La sociologie et l’anthropologie au Québec.** *Conjonctures, débats, savoirs et métiers.* Actes du colloque annuel de l’ACSALF de mai 1983, pp. 7-37. Montréal : L’ACFAS (Association canadienne-française pour l’avancement des sciences), ***Les Cahiers de l’ACFAS***, no 33, 238 pp.



La présidente de l’ACSALF, Mme Marguerite Soulière, nous a accordé le 20 août 2018 l’autorisation de diffuser en accès libre à tous ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.

 Courriel :

La présidente de l’ACSALF, Marguerite Soulière : professeure, École de Service sociale, Université d’Ottawa : marguerite.souliere@uOttawa.ca

**Note pour la version numérique** : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l’édition papier numérisée.

[ii]

**La sociologie et l’anthropologie au Québec.***Conjonctures, débats, savoirs et métiers.*

Actes du colloque annuel de l’ACSALF, mai 1983.

Table des matières

**Première partie**[**La conjoncture de la pratique**](#Socio_et_anthropo_pt_1) [7]

Simon Langlois, “[Positions sur le marché du travail des diplômés de tous les départements de sociologie et d'anthropologie au Québec de 1975 à 1982](#Socio_et_anthropo_pt_1_texte_01).” [9]

1. Les données [11]

1.1. Les diplômés du premier cycle [12]

1.2. Les diplômés du deuxième cycle [15]

2. Les positions occupées sur le marché du travail par les diplômés en sociologie et en anthropologie au Québec [16]

2.1. Sciences humaines [17]

2.2. Sociologie [18]

2.3. Anthropologie [19]

2.4. Secteurs d'emploi [19]

3. Les relations entre la formation et l'emploi [20]

4. La place des femmes diplômées en sociologie sur le marché du travail [21]

Conclusion : que faire ? [22]

Bibliographie [25]

[9]

**La sociologie et l’anthropologie au Québec.***Conjonctures, débats, savoirs et métiers.*

Actes du colloque annuel de l’ACSALF, mai 1983.

**Première partie**

1

“Positions sur le marché du travail
des diplômés de tous les départements
de sociologie et d'anthropologie
du Québec de 1975 à 1982.”

Par Simon LANGLOIS

[Retour à la table des matières](#tdm)

L'entrée sur le marché du travail n'a pas trop posé de difficultés aux sociologues et aux anthropologues en milieu des années soixante-dix. Durant les années de recherches et de services de planification dans les appareils de l'État du Québec qu'à Ottawa, ont créé un grand nombre de positions auxquelles ont eu accès les diplômés de ces deux disciplines. Par la suite, la création des CEGEPS à partir de 1968, l'extension du corps professoral dans les départements universitaires du Québec (il y a plus de quatre-vingts sociologues dans le seul corps professoral de l'Université Laval), la création de nouveaux organismes dans le champ de la santé et de la sécurité sociale (DSC, CRSSS, CSS, etc.) dans le sillage du rapport de la Commission Castonguay ont ouvert de nombreux emplois aux sociologues et aux anthropologues. Ces positions présentaient plusieurs avantages : permanence d'emploi, salaires élevés, avantages sociaux diversifiés, possibilité de perfectionnement rémunéré, etc. Notons aussi qu'un bon nombre de diplômés ont eu accès à ces positions après le premier cycle d'études seulement et après la fin de la scolarité de deuxième cycle souvent avant même d'avoir entrepris la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse de maîtrise.

La situation est fort différente au début des années quatre-vingts. Le rythme de création de nouveaux organismes et l'ouverture de nouvelles positions dans les appareils existants se sont considérablement ralentis. Comme les services de recherche et de planification gouvernementaux, les CEGEPS, les organismes para-publics et les organismes privés (banques, syndicats, associations, etc.) ont recruté un grand nombre de jeunes diplômés en sciences sociales pendant près de vingt ans, leurs besoins étaient en bonne partie comblés. Le personnel en place étant très jeune, les départs et les prises de retraite, n'ont pas encore créé de chaînes de vacances susceptibles de rendre accessibles des positions vacantes aux nouveaux diplômés.

La crise économique des années 1980 est venue accentuer cette relative fermeture du marché du travail jusque-là privilégié des sociologues et des anthropologues. Les politiques de compression budgétaire des gouvernements, des organismes para-publics, des institutions d'enseignement, des entreprises et des syndicats en tant qu'employeurs ont même contribué à réduire le nombre de postes disponibles qui avaient été créés pendant les années de croissance économique. Non seulement y a-t-il beaucoup moins de nouveaux postes, mais encore bon nombre de postes vacants ne sont pas comblés sur une [10] base permanente, quant ils ne sont pas tout simplement fermés après le départ de leurs titulaires.

Le marché du travail des sociologues et des anthropologues s'est aussi resserré pour une autre raison : la concurrence des autres disciplines. Depuis une dizaine d'années, on a créé au Québec un grand nombre de nouveaux programmes d'enseignement dans diverses disciplines (communications, sciences du loisir, gérontologie, etc.) qui sont proche de la sociologie, disciplines nouvelles qui sont d'ailleurs enseignées très souvent par des sociologues. Au fil des ans, les diplômés de ces programmes ont envahi les secteurs du marché du travail dans lesquels oeuvraient des diplômés en sociologie. D'autre part, le développement de l'enseignement supérieur multidisciplinaire (baccalauréat général, programmes de majeure-mineure, programmes multidisciplinaires sur des objets particuliers : études régionales, etc.) et l'extension considérable de l'enseignement universitaire court (certificats, mineures) ont aussi permis à un nombre croissant de diplômés d'acquérir les bases minimales d'une formation en sociologie qui leur permet de concurrencer les sociologues et les anthropologues dans un bon nombre d'emplois, notamment dans les positions ouvertes aux diplômés du premier cycle et dans toutes les positions qui n'exigent pas une formation poussée en sociologie. Les habiletés spécifiques aux sociologues (capacité de poser un problème, aptitude à prendre en charge la dimension sociale d'une réalité, etc.) leur ont maintes fois valu d'occuper des postes sur le marché du travail comme l'ont souligné plus d'au auteur (R. Carpentier et Alii, 1974, N. Gagnon 1974, L. Grenier, G. Houle et J. Renaud 1982). Or, il faut constater que les départements de sociologie ont perdu quelque peu le monopole de ce type de formation avec la prolifération des programmes connexes et à cause de la prolifération des programmes multidisciplinaires. Il s'ensuit que leurs diplômés doivent maintenant compter avec la concurrence des diplômés de ces programmes, principalement dans le créneau des emplois accessibles après le premier cycle universitaire.

Mais la concurrence vient aussi parfois de disciplines éloignées des sciences sociales et de la sociologie. La crise et l'arrêt relatif de la croissance économique durant les années 1980 n'ont pas seulement affecté le marché du travail des diplômés de toutes les disciplines ont cherché de nouvelles ouvertures en débordant en dehors des positions qui leur étaient traditionnellement offertes et en empiétant sur des champs connexes occupés jusque-là par des diplômés ayant une autre formation. Voyons deux exemples qui illustrent ce processus. Plusieurs firmes d'ingénieurs-conseils du Québec ont ajouté un nouveau secteur d'intervention à leurs activités en s'impliquant dans l'analyse socio-économique, soit pour compléter un domaine existant (étude d'impact socio-économique ou écologique d'un projet d'ingénierie, par exemple) soit pour occuper un nouveau créneau. Or, ces positions ont été confiées très souvent à des diplômés en administration ou en mathématiques et même à des diplômés en génie qui se sont ainsi transformés en agents de recherche socio-économique ou en agent de planification, occupant alors le terrain privilégié des diplômés en génie qui se sont ainsi transformés en agents de recherche socio-économique ou en agents de planification, occupant alors le [11] terrain privilégié des diplômés en sciences sociales. Dans la même veine, plusieurs firmes de publicité ou de marketing s'impliquent carrément dans la recherche sociale qu'il leur arrive de confier à des diplômés en administration qui tentent de mener à bien une recherche avec un minimum de connaissances sociologiques et avec une certaine habileté à manier les programmes du SPSS.

C'est dans ce contexte difficile que les nouveaux diplômés entrent sur la marché du travail en 1984. Nous proposons de décrire dans les paragraphes qui suivent la situation à court terme de tous les diplômés des départements de sociologie et d'anthropologie du Québec. Nous mettrons volontairement l'accent sur le court terme, car notre préoccupation est d'étudier le passage actuellement problématique de l'université au marché du travail.

1. LES DONNÉES

Nous analyserons la situation des diplômés du Québec qui ont terminé le premier le deuxième cycles en 1975, 1978 et 1980. Ces personnes ont été interrogées deux ans environ après l'obtention de leur diplôme dans les enquêtes Relance à l'Université du Ministère de l'Éducation, menées en 1978, en 1980 et 1982. Ces trois enquêtes ayant porté sur toute la population des diplômés du Québec, il sera possible de comparer la situation des sociologues et anthropologues à celle de leurs collègues des autres disciplines. Le lecteur trouvera les renseignements habituels sur la méthodologie de ceux deux sondages dans les publications d'où sont tirées les données que nous analyserons (Marc Auder, 1982, 1983). Nous proposons une analyse secondaire de données descriptives déjà publiées, démarche qui comporte certaines limites car nous devrons prendre l'information telle qu'elle est présentée même se les critères de regroupement des données ne correspondent pas parfaitement aux besoins de notre analyse. Malgré cette limite, les résultats de cette enquête présentent beaucoup d'intérêt à cause de leur grande qualité. Signalons que les résultats de l'enquête menée en 1982 seront publiés en 1984 ; nous avons travaillé sur des compilations spéciales que les chercheurs du Ministère de l'Éducation ont accepté de nous fournir. Comme deux de ces trois enquêtes ont été effectuées au début des années 1980, nous pourrons analyser l'effet de la crise économique très dure qui a marqué cette période sur l'entrée dans la vie active des diplômés.

Les données fournies par le Ministère de l'Éducation ont l'avantage d'être représentatives de tout le Québec. Nous les compléterons à l'occasion par les résultats de nos propres recherches menées auprès des diplômés des sept départements et écoles de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval entre 1979 et 1981 auprès d'une population identique à celle de l'étude du Ministère de l'Éducation, l'intervalle entre le moment de l'enquête et le diplôme étant cependant d'une seule année dans notre sondage (les résultats de cette recherche ont été publiés dans Langlois et Mongeau, 1982).

[12]

L'ACTIVITÉ DES NOUVEAUX DIPLOMÉS EN SOCIOLOGIE ET EN ANTHROPOLOGIE DEUX ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME

1.1. Les diplômés du premier cycle

En 1982, environ un détenteur d'un baccalauréat en sociologie sur deux, obtenu deux ans plus tôt occupait un emploi à temps complet sans poursuivre par ailleurs des études. Les diplômés de sociologie de l'année 1980 sont donc entrés en moins forte proportion sur le marché du travail après le baccalauréat que leurs collègues des autres disciplines en sciences humaines qui y ont accédé dans une proportion de 60% et que l'ensemble des diplômés du premier cycle qui sont entrés dans la vie active dans une proportion de deux sur trois (Tableau 1). Cette différence est attribuable au fait que les diplômés en sociologie poursuivent plus souvent leurs études après le premier cycle mais surtout parce qu'ils connaissent un taux de chômage et un taux d'inactivité plus grands.

Il est difficile de comparer avec précision le taux de participation au marché du travail des diplômés de sociologie rejoints dans les trois enquêtes du Ministère de l'Éducation parce que la définition de ce taux a quelque peu changé d'une enquête à l'autre. La ventilation des activités des diplômés était plus détaillée en 1980 alors qu'on s'est plutôt intéressé à l'activité principale des diplômés en 1982. Il est malgré tout possible de faire l'hypothèse que le taux de participation au marché du travail des diplômés détenant un baccalauréat en sociologie a diminué entre 1980 et 1982 dans une proportion que nous évaluerons à 10% environ. Nous nous appuyons sur les données contenues dans les tableaux 1 et 2 pour avancer cette hypothèse, mais aussi sur les données de notre enquête effectuée auprès des diplômés en sociologie de l'Université Laval qui ont terminé leurs études la même année que ceux qui ont été rejoints dans le sondage du M.E.Q. Interrogés un an après l'obtention de leur diplôme, les diplômés de Laval occupaient un emploi dans une proportion de 56,7% en 1979 et de 47,3 en 1981 (Langlois et Mongeau, 1982 : 20). Le taux de participation au marché du travail était plus élevé après le premier cycle en 1978, non seulement en sociologie mais aussi dans l'ensemble des diplômés du premier cycle (Tableau 3). Il apparaît donc indéniable que la crise économique a restreint les possibilités d'emploi offertes aux nouveaux diplômés de ce cycle d'études au début des années quatre-vingts.

Les deux enquêtes menées en 1980 et en 1982 montrent que les femmes occupent en moins forte proportion que les hommes un emploi après le diplôme de premier cycle en sociologie. Notons que ces différences paraissent plus marquées en sociologie que dans l'ensemble des sciences humaines, tant en 1982 qu'en 1980. Il n'est cependant pas possible de voir ce qui en était deux ans plus tôt, car les données détaillées de l'enquête du Ministère de l'Éducation ne sont pas ventilées selon le sexe en 1978.

Un peu plus du quart (26,2%) des diplômés en sociologie du premier cycle poursuivaient leurs études en 1982 contre 29.4% deux ans plus tôt. En tenant compte des modifications apportées en 1982 dans la façon de [13] définir l'activité des diplômés, on peut conclure qu'il y a eu une certaine diminution de la proportion des diplômés en sociologie qui ont poursuivi des études après le baccalauréat, cette diminution étant en grande partie attribuable aux femmes. Nos propres données recueillies à l'Université Laval vont dans le même sens. Si cela est juste, la récente tendance à la baisse de la proportion des diplômés qui poursuivent des études après le premier cycle va à contre-courant de la tendance observée dans l'ensemble des disciplines en sciences humaines, où on note une légère augmentation de la poursuite des études entre 1980 et 1982. Il est cette fois plus difficile de comparer ces données avec celles de l'année 1978, car il s'était écoulé cette année-là environ trente mois entre le moment de l'enquête et la fin des études, délai plus grand qui a sans doute permis à plusieurs diplômés ayant poursuivi des études après le premier cycle de les terminer ou de les abandonner prématurément avant le moment de l'enquête.

Si le chômage chez les sociologues est souvent cité dans l'imagerie populaire comme un cas typique. Un exemple parmi d'autres : lors du dernier sommet québécois sur la jeunesse (été 1983), l'une des pièces de théâtre qui ont été jouées mettait en scène une jeune sociologue en chômage. Force est de constater qu'il y a une certaine réalité derrière cette représentation sociale. Les nouveaux diplômés en sociologie chôment davantage après le premier cycle que les autres nouveaux diplômés en sciences humaines, qui eux-mêmes chôment davantage que l'ensemble des diplômés du premier cycle au Québec. Voyons quelques chiffres tirés des trois enquêtes du Ministère de l'Éducation. La proportion des chômeurs dans l'ensemble des diplômés du premier cycle est passée de 4,3% en 1978 à 7,7% en 1980 et à 9,7% en 1982 et la proportion des chômeurs diplômés en sciences humaines, de 5,1% à 9,2% et à 12,3% au cours de la même période. L'augmentation du chômage a donc été un peu plus élevée dans l'ensemble des sciences humaines. En sociologie, les pourcentages des chômeurs sont passés de 7,2% à 9,1% en 1980 et 17,6% en 1982. Ces chiffres correspondent à nos propres observations puisque nous avions noté des proportions de 9,2% et 19,7% en 1979 et en 1981 à l'Université Laval dans les mêmes cohortes interrogées un an après la diplômation. Nous parlons ici de proportion de chômeurs et non de taux de chômage, car ce dernier taux doit être calculé en prenant comme base l'ensemble des personnes qui font partie de la population active occupant un emploi ou encore qui sont à la recherche d'un emploi. Le taux de chômage au sens strict serait donc plus élevé que la proportion de chômeurs dans notre typologie des activités des diplômés.

Bref, le chômage s'est accru brusquement au début des années 1980 pour les sociologues qui se limitent à leur diplôme de baccalauréat. S'agit-il là de l'effet dramatique sur l'emploi de la crise économique très dure qui a sévit entre les deux années où les enquêtes ont été réalisées où s'agit-il au contraire d'une dégradation du marché du travail qui s'offre aux bacheliers en sociologie ? Il est difficile de répondre à ces questions, mais nous y reviendrons plus loin.

[14]

Le chômage frappe plus durement les femmes que les hommes dans l'ensemble des diplômés du premier cycle en 1980. L'écart entre les hommes et les femmes est cependant beaucoup plus grand en sociologie. La proportion des chômeurs était de 8,4% en 1980 chez les hommes et de 10,1% chez les femmes ; ces proportions ont grimpé à 12,2% et à 21,8% en 1982. Mais en plus de connaître un chômage plus élevé, les femmes sont aussi inactives en plus forte proportion, quelles que soient les disciplines. L'inactivité caractérise la situation des diplômés qui n'ont pas d'emploi, qui ne sont pas inscrit dans un programme d'études et qui ne cherchent pas d'emploi. Comme c'était le cas pour le chômage, la proportion des personnes inactives est plus élevée en sciences humaines dans les trois enquêtes menées en 1978, 1980 et 1982 et elle est encore plus élevée en sociologie.

En résumé, la situation des sociologues diplômés du premier cycle paraît fort difficile au début des années 1980. Ils trouvent des emplois en moins grand nombre et ils hésitent à poursuivre des études. En conséquences, la proportion des chômeurs et des inactifs augmente sensiblement en 1980 et 1982. Mais le fait le plus marquant est sans doute l'apparition d'énormes différences entre la situation des hommes et celle des femmes, différences qui se sont accentuées brusquement en deux ans et qui paraissent beaucoup plus marquées en sociologie que dans les autres disciplines. Après avoir complété le premier cycle d'études en sociologie, les femmes connaissent plus de difficulté que les hommes : elles travaillent et elles étudient en moins forte proportion et elles sont chômeuses ou inactives en plus forte proportion. Ces résultats sont congruents avec ceux d'une étude américaine menée auprès d'une population de diplômés en sociologie à peu près équivalente à celle du premier cycle au Québec (*under graduate sociology major*). Schultz (1974) a observé que les diplômés américains de sexe masculin avaient davantage tendance à poursuivre des études avancées en sociologie que les femmes, et qu'ils étaient chômeurs ou inactifs en proportion beaucoup moins élevée que les femmes. Les différences entre les sexes que nous observons au Québec semblent donc refléter des tendances qui se manifestent aussi dans d'autres sociétés.

La situation des diplômés en anthropologie est quelque peu différente de celle de leurs collègues sociologues après le premier cycle. Les diplômés interrogés en 1982 poursuivent des études en plus forte proportion (37,3%) après avoir obtenu un diplôme de premier cycle, ils chôment moins qu'en sociologie (2,9%) mais ils sont par contre inactifs en plus forte proportion (12,5%). La principale différence entre les deux disciplines au Québec est sans doute la tendance plus marquée qu'ont les anthropologues à poursuivre leurs études après avoir acquis un premier diplôme, tendance qui était aussi présente en 1978 (tableau 3).

Les différences entre les hommes et les femmes sont fortement marquées en anthropologie comme c'était aussi le cas en sociologie. Les hommes poursuivant plus fréquemment leurs études après le baccalauréat en anthropologie (50,3%) que les femmes (30,4%). Celle-ci entrent en plus forte proportion sur le marché du travail : 50,3% d'entre elles occupent un emploi, contre 41,3% pour les hommes, et elles sont [15] inactives en plus forte proportion, l'écart qui sépare hommes et femmes étant cette fois encore très important (17% des femmes sont inactives, contre 3,9% des hommes).

1.2. Les diplômés du deuxième cycle

Durant toute la période que nous analysons, les diplômés de maîtrise ont eu accès à des emplois à temps complet en plus forte proportion que les diplômés du premier cycle, notamment parce que la poursuite des études a été moins fréquente après ce diplôme et parce que le chômage et l'inactivité de ces diplômés ont été plus bas (tableaux 1, 2 et 3).

On observe cependant une diminution du taux d'activité des diplômés de maîtrise entre 1978 et 1982. Au total, 88,3% de tous les diplômés de deuxième cycle occupaient un emploi à temps complet en 1978 et 4,1% d'entre eux travaillaient à temps partiel, ce qui donne une proportion de 92,4% des répondants qui étaient impliqués dans la vie active. Cette proportion a diminué à moins de 80% en 1980 et en 1982. Ce phénomène s'explique par l'augmentation du chômage qui a plus que doublé dans l'ensemble des diplômés de deuxième cycle, passant de 2% en 1978 à 5,8% en 1982 et par la hausse de l'inactivité, qui est passée de 0,4% à 1,9%. Mais c'est l'augmentation de la proportion des diplômés de 2e cycle qui poursuivent leurs études qui est la plus frappante : elle a augmenté de 5,2% en 1978 (5% à temps plein et 0,2% à temps partiel) a14,3% au total en 1982. La crise économique a donc provoqué une hausse du chômage et de l'inactivité chez les diplômés de deuxième cycle et elle a probablement incité un certain nombre d'entre eux à poursuivre des études, notamment en sciences humaines.

On observe les mêmes tendances dans le groupe des diplômés de 2e cycle en sciences humaines, tendances qui paraissent cette fois plus accentuées. La diminution du taux d'activité a été plus marquée dans ce groupe de disciplines en baissant de 20% environ entre 1978 et 1982, ce qui est considérable. Cette diminution s'explique par la hausse très marquée du chômage (qui est passé de 0,7% en 1978 à 9,0% en 1982) par l'augmentation de l'inactivité (de 0 à 3,7%) et de la poursuite des études, en hausse de 7,3% à 15% en 1982. La crise de l’emploi a touché plus durement les diplômés de deuxième cycle en sciences humaines comme c'était aussi le cas après le premier cycle.

Il faut noter que le chômage et l'inactivité touchent davantage les femmes que les hommes, tant en 1980 qu'en 1982. Les écarts entre les deux sexes sont importants et la proportion du chômage est de 5% au moins plus élevée chez les femmes diplômées de maîtrise en sciences humaines. Il en va de même pour le taux d'inactivité. Par ailleurs, les hommes poursuivent en plus forte proportion leurs études après le deuxième cycle, tant en 1982 qu'en 1980. On retrouve donc ici les mêmes différences que nous avions déjà notées entre les sexes après le premier cycle.

[16]

Quelle est l'activité des diplômés de maîtrise en sociologie et en anthropologie au Québec ? Nous disposons de données ventilées par discipline seulement pour les années 1978 et 1982, mais il faut les analyser avec une certaine prudence car les effectifs sont peu élevés. Tout au plus ces données permettent-elles de dégager des tendances, mais non une évaluation précise de la situation dans ces deux disciplines après la maîtrise.

Le chômage était à toutes fins pratiques inexistant chez les diplômés de maîtrise en sociologie de l'année 1974-75 interrogés en 1978 : 79,5% d'entre eux occupaient un emploi et 20,5% étaient inscrit dans un programme d'études. Le chômage est apparu quatre ans plus tard dans ce groupe de diplômés (3,8%) et on note une augmentation de la poursuite des études, dont la proportion est montée à 24,1%. Le chômage et l'inactivité semblent par ailleurs moins affecter les diplômés en sociologie si on les compare â l'ensemble des autres disciplines en sciences humaines, notamment parce que la poursuite des études au-delà de la maîtrise en sociologie est beaucoup plus fréquente. Peut-être la perspective d'un marché du travail difficile incite-t-elle certains diplômés de deuxième cycle en sociologie à poursuivre des études ? Il est permis ici d'en faire l'hypothèse.

La participation des anthropologues au marché du travail après la maîtrise est sensiblement du même ordre de grandeur que celle qui vient d'être dégagée en sociologie. Des différences apparaissent par ailleurs entre les deux disciplines pour ce qui est du chômage et de l'inactivité, plus fréquents en anthropologie et pour ce qui est de la poursuite des études après la maîtrise, cette fois plus marquée en sociologie. Ces observations sont à l'opposé de celles que nous avons notées dans le groupe des diplômés de premier cycle dans ces deux disciplines.

Mais ce qui frappe davantage dans cet examen de la situation des sociologues et des anthropologues, c'est encore une fois l'énorme différence entre les hommes et les femmes qui persiste après la maîtrise. Les hommes poursuivent en plus forte proportion leurs études après avoir obtenu le diplôme de maîtrise (32,2% des hommes et 8,1% des femmes en sociologie et 32,2% des hommes et aucune femme en anthropologie), ce qui réduit évidemment leurs taux de participation au marché du travail par rapport à celui des femmes. Aucun homme n'était en chômage ou n'était inactif parmi les diplômés de sociologie et d'anthropologie, alors que 8,1% des femmes étaient en chômage chez les sociologues contre 9,8% des femmes anthropologues, chiffre auquel s'ajoute les 9,8% de femmes inactives dans cette discipline.

2. LES POSITIONS OCCUPÉES SUR LE MARCHÉ
DU TRAVAIL PAR LES DIPLÔMÉS EN SOCIOLOGIE
ET EN ANTHROPOLOGIE AU QUÉBEC

Les emplois occupés par les diplômés seront d'abord classés en six grandes catégories identifiées dans le tableau 4, catégories qui apparaissent dans les publications du Ministère de l'Éducation. Une ventilation plus fine sera par la suite proposée pour les diplômés en sociologie et en anthropologie rejoints dans l'enquête 1982. [17] Contrairement â ce que nous avons fait dans la section précédente, nous limiterons ici notre analyse au seul domaine des sciences humaines en comparant la situation des sociologues et des anthropologues sur le marché du travail à celle de leurs collègues des disciplines les plus proches. Il ne sera pas possible de décrire les types d'emplois occupés après la maîtrise dans les deux premières enquêtes du Ministère de l'Éducation, car ces données ne sont pas disponibles par disciplines.

Nous disposons cependant de telles données sur les diplômés de sociologie et d'anthropologie interrogés en l982 grâce à une compilation spéciale.

2.1. Sciences humaines

Commençons par analyser la situation de tous les diplômés en sciences humaines. Les diplômés du premier cycle de l'année 1974-75 ne semblent pas avoir eu de difficulté à trouver des emplois proches de leurs qualifications académiques : 40,6% se classent dans une profession reliée aux sciences humaines, l'enseignement a attiré une forte proportion des diplômés (30,8%) et les professions reliées à l'administration regroupent 15,8% d'entre eux (tableau 4). Seulement 5,2% de tous ces diplômés se sont retrouvés dans des emplois de bureau et les emplois dans la vente) ou dans la catégorie autres (4,3%). La situation a beaucoup changée quelques années plus tard. Le secteur de l'enseignement a considérablement réduit les possibilités d'emploi après le premier cycle et la proportion des diplômés œuvrant dans ce domaine a diminué à 11,1%, une baisse de l'ordre de 3 à 1. Les emplois de professionnels en administration ont augmenté (15,8% en 1978 à 19,5% en 1980) mais c'est surtout la catégorie des emplois moins qualifiés (personnel administratif et personnel affecté à la vente) qui s'est gonflée, passant de 5,2% à 17,4% en deux ans, de même que la catégorie autre qui a augmenté dans les mêmes proportions. Les emplois dans les secteurs de la vente et du personnel administratif ne doivent pas être confondus avec les positions de professionnels en administration au sens large (argent de personnel, cadres moyens, adjoints à la direction, conseilleurs syndicaux, etc.) car il s'agit plutôt de fonctions qui n'exigent pas de diplôme universitaire, emplois qui sont habituellement occupés par des personnes ayant une scolarité moins élevée.

À la lumière de ces résultats, il appert que les diplômés du premier cycle en sciences humaines du Québec ont vu se rétrécir nettement leurs possibilités d'emploi dans des secteurs reliés à leurs études ou à leurs qualifications au début des années quatre-vingts.

La diminution des possibilités d'emploi dans le secteur de l'enseignement a aussi affecté les diplômés de deuxième cycle en sciences humaines, la proportion des personnes œuvrant dans ce domaine passant de 32,7% à 14% entre les deux années de diplômation 1975 et 1978. Par contre, la proportion des diplômés occupant un emploi dans le champ des sciences humaines a augmenté de 41,8% à 57,7%. Ce résultat signifie que les personnes qui n'ont pu avoir accès à un poste dans les secteurs de l'enseignement ont réussi en bonne partie à se trouver un emploi relié au domaine des sciences sociales, ce qui n'a pas été le cas après le premier cycle. Ce phénomène n'a cependant pas empêché la [18] catégorie résiduelle regroupant des emplois diversifiés (infirmières, employés manuels, etc.) de doubler en proportion (passant de 6,6% à 12,4%) chez les diplômés de maîtrise en 1982.

Il sera plus difficile d'analyser ici les inégalités et les différences entre les sexes, car nous n'avons des données que pour l'année 1980 dans l'ensemble des sciences humaines (tableau 5). Cette fois encore, d'importantes différences apparaissent entre les sexes. La proportion des femmes est plus forte que celle des hommes dans les professions reliées aux sciences humaines et â l'enseignement. Les hommes sont davantage présents dans la catégorie des professionnels en administration, alors que les femmes sont nettement plus nombreuses dans la catégorie du personnel spécialisé dans la vente. Une partie des femmes diplômées du premier cycle réussissent donc â se trouver des emplois dans des champs reliés à leurs champs d'études, en sciences humaines et dans l'enseignement en particulier, mais celles qui n'y parviennent pas se retrouvent en majorité dans des emplois non qualifiés dans le domaine de la vente en particulier, alors que les hommes réussissent mieux qu'elles à occuper des postes plus qualifiés en administration, faute de pouvoir travailler dans un emploi plus immédiatement relié â leurs études.

2.2. Sociologie

Les diplômés en sociologie du premier cycle parviennent plus difficilement à trouver un emploi dans un domaine relié aux sciences humaines (21,5% en 1978, 20,4% en 1980 et 28,7% en 1982). Le champ de l'enseignement leur offrait de nombreux débouchés jusqu'en 1978, mais les possibilités d'emploi dans ce secteur ont considérablement diminué à partir de 1980. On observe en conséquence une forte augmentation de la proportion des diplômés qui ont été obligés d'occuper des emplois très éloignés de leur formation (emplois de bureau et dans la vente, principalement), secteur d'emploi où ils se retrouvent plus souvent que les autres diplômés à partir de 1980. Cette année-là, plus de la moitié d'entre eux travaillaient dans le champ de l'administration au sens large, soit comme professionnels (10,8%) soit surtout comme membres du personnel administratif et du personnel affecté à la vente (41%). La situation des diplômés de ce cycle n'a pas tellement changé deux ans plus tard. En 1982, on note encore une forte concentration dans le personnel administratif, la part des professionnels ayant augmenté 15,9% et celle du personnel administratif ayant diminuée à 26,7%

Il apparaît donc particulièrement difficile pour les diplômés qui ne détiennent qu'un baccalauréat en sociologie de trouver un travail dans une profession qui est identifiée au domaine des sciences humaines. Une proportion importante d'entre eux se retrouve plutôt dans des emplois moins qualifiés, principalement de la vente. Cette situation est donc différente de celle qui prévalait il y a quelques années, alors qu'un diplôme de premier cycle en sociologie donnait accès plus facilement à des positions de professionnels en sciences humaines (agent de recherche, animateur, etc.) ou à des positions dans le secteur de l'enseignement. Les diplômés américains en sociologie rejoints dans l'enquête de Schultz (1974) à laquelle nous avons fait allusion dans la [19] section précédente ont connu les mêmes difficultés que les diplômés québécois du premier cycle. Moins de 40% d'entre eux se retrouvaient dans des positions touchant le domaine des sciences sociales et une forte proportion des diplômés ont trouvé des emplois dans la vente, le personnel de bureau et l'assurance. Il est frappant de noter les mêmes différences entre les sexes dans l'enquête américaine et dans celles qui ont été menées au Québec : les femmes sont davantage présentes dans les emplois de bureau et la vente, de même que dans l'enseignement et les hommes sont plus fortement représentés dans la catégorie résiduelle (emplois manuels, etc.), (voir Schultz, 1974 ; tableau 3).

La situation des diplômés en sociologie est meilleure après le deuxième cycle, d'après les données que nous avons pour l'année 1982, soit l'année la plus difficile sur le plan de l'emploi. Les diplômés de ce cycle d'études occupent des emplois dans le domaine de l'enseignement 53,8%) et des sciences sociales (sociologie : 26,9% et domaines connexes : (3,9%). Les autres travaillent dans le domaine de l'administration (11,5%) et seulement quelques-uns sont employés dans le personnel de bureau (3,9%). Il n'y a pas de différences entre les sexes pour ce qui est des emplois reliés aux sciences sociales ou à l'enseignement. Les hommes sont par contre plus nombreux dans les professions de l'administration et les femmes, dans les emplois de bureau. Rappelons cependant que ces données doivent être considérées comme des tendances générales et non comme des estimations précises de la situation des diplômés de maîtrise, à cause des faibles effectifs.

2.3. Anthropologie

L'accès au marché du travail après un diplôme de baccalauréat en anthropologie a suivi les mêmes tendances que celles que nous venons de décrire en sociologie : diminution des emplois dans le domaine des sciences humaines, diminution encore plus importante de la proportion des emplois dans le secteur de l'enseignement et augmentation très marquée du nombre des positions occupées comme employés de bureau ou des emplois dans le personnel affecté à la vente et des positions classées dans la catégorie résiduelle (cols bleu, employés d'hôpitaux, etc.) Le marché du travail pour les diplômés d'un baccalauréat en anthropologie s'est donc fermé de façon importante à partir des années quatre-vingts au Québec.

Le tableau 7 donne une ventilation plus détaillée des emplois occupés en 1982 par les diplômés de sociologie et d'anthropologie.

2.4. Secteurs d'emploi

Les secteurs publics et parapublics ont constitué au Québec des secteurs de travail privilégiés pour les diplômés de sociologie et d'anthropologie pendant plus de vingt ans. Ce créneau a commencé 3 se resserrer de façon marquée à la fin des années soixante-dix avec l’arrêt de la croissance des positions disponibles dans les appareils de l'État dans les quelles l'entrée est devenue plus difficile. Malgré ces contraintes, le secteur public au sens large a attiré environ la moitié des diplômés du premier cycle et 62% des diplômés du deuxième cycle de l'année 1980, la proportion étant de 52,1% en sociologie après le [20] baccalauréat (tableau 8). Pour donner une idée plus précise du type d'employeurs des diplômés, nous rappellerons brièvement les résultats de notre sondage mené auprès des diplômés en sciences sociales de l'Université Laval en 1979 et en 1981 (tableau 9). En 1979, 63% de tous les diplômés du premier cycle de la faculté des sciences sociales de l'Université Laval étaient à l'emploi d'un organisme du secteur public ou parapublic et cette proportion a diminué à 56% deux ans plus tard. Les proportions étaient plus élevées après le deuxième cycle : 90,2% en 1979 et 84,0% en 1981, où on observe aussi une tendance à la baisse.

Manifestement, les diplômés en sociologie du premier cycle réussissent assez peu à occuper des positions intéressantes sur le marché du travail en dehors des appareils de l'État. S'ils n'ont pas accès à un emploi dans l'une ou l'autre de organisations, ils sont le plus souvent réduis à occuper des emplois alimentaires dans les domaines de la vente et des services.

Il y a peu de chances pour que la situation se rétablisse dans un avenir rapproché. Il faudra donc que les diplômés en sociologie et en anthropologie du premier cycle acceptent de poursuivre plus loin leurs études ou encore qu'ils parviennent à trouver en dehors des appareils de l'État de meilleurs emplois.

3. LES RELATIONS
ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI

Les chercheurs et les essais sur le placement des jeunes diplômés semblent souvent postuler qu'il devrait exister un lien fonctionnel entre l'emploi occupé et la formation reçue, le constat de l'absence d'une telle correspondance étant maintes fois présenté comme problématique. Or, il nous semble nécessaire de dépasser cette perspective pour diverses raisons. La première formation académique des individus et les différentes positions occupées sur le marché du travail au cours de la vie active sont souvent sans liens étroits. Cette absence de correspondance entre formation et emploi a été souvent étudiée et analysée et les facteurs qui affectent ces liens sont connus : contraintes du marché du travail, cycles économiques, mutations des emplois et du travail lui-même, mobilité des individus, etc. En plus de ces facteurs, il faut aussi noter qu'un bon nombre de pratiques professionnelles n'exigent pas de formation académique précise. Le métier de journaliste au Québec illustre fort bien cette situation puisque cette dernière profession est exercée actuellement par des personnes ayant en grande majorité des formations fort diversifiées (voir S. Langlois et F. Sauvageau, 1982). Ce n'est qu'une fois bien établie cette pratique professionnelle au Québec que se sont développés des programmes de formation académique en journalisme dans les collèges et les universités et malgré leur existence, les entreprises de presses et les médias n'ont pas nécessairement engagés ces dernières années des diplômés de ces programmes lorsqu'ils ont effectué le recrutement de leur nouveau personnel. A l'opposé, un bon nombre de disciplines enseignées dans les collèges et les universités ne débouchent pas sur des professions bien définies ni sur des métiers bien précis, ce qui est le cas de la sociologie et de l'anthropologie. Pour ces raisons, il paraît plus pertinent d'examiner des indicateurs qui portent sur [21] l'utilité de la formation dans l'accomplissement du travail et sur le sous-emploi des diplômés, car ces questions illustrent mieux les difficultés d'intégration au marché du travail.

Commençons cependant par l'examen rapide de cette question qui revient sans doute dans tous les sondages sur le placement des diplômés : celle de la correspondance perçue entre la formation académique et l'emploi occupé. En 1982, les trois-quarts des diplômés de deuxième cycle estimaient que leur travail était relié à leurs études. Cette proportion diminuait à 29,2% en anthropologie (tableau 10). La représentation sociale que les diplômés du premier cycle en sociologie et en anthropologie ont de leur travail confirme qu'ils occupent en forte proportion des positions peu reliées à leur formation sur le marché du travail. Par ailleurs, le diplôme de maîtrise donne plus souvent accès à un emploi relié aux études que le baccalauréat en sociologie et cette fois il y a très peu de différences entre cette discipline et l'ensemble des sciences humaines et il en va de même pour les diplômés de la maîtrise en anthropologie (tableau 11).

La question qui portait sur l'utilité de la formation pour accomplir le travail corrèle de la même façon avec les disciplines, le niveau d'études et le sexe des répondants que la question portant sur la relation entre les études et l'emploi. Les diplômés de sociologie du Québec peuvent moins que les autres détenteurs d'un baccalauréat utiliser leur formation dans l'accomplissement de leur travail ; les proportions sont encore plus faibles dans le groupe des diplômés en anthropologie. Le clivage entre le premier et le deuxième cycle qui était apparu plus haut se manifeste ici aussi mais il est plus marqué chez les diplômés de sociologie et d'anthropologie, puisque les diplômés de maîtrise trouvent de meilleures possibilités d'utiliser adéquatement leur formation en sociologie et en anthropologie.

4. LA PLACE DES FEMMES DIPLOMÉES
EN SOCIOLOGIE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Il ressort nettement des données analysées que les femmes diplômées en sociologie s'intègrent plus difficilement sur le marché du travail que les hommes. Elles chôment et elles sont inactives en plus fortes proportions que les hommes, la durée de leur période de chômage après les études a été plus longue, celles qui travaillent ont mis nettement plus de temps à trouver leur emploi et leurs salaires sont moins élevés que ceux des hommes en moyenne. Une proportion plus grande de femmes diplômées en sociologie ont dû se contenter d'emplois alimentaires, d'emplois moins qualifiés dans le secteur de la vente ou dans le personnel de bureau.

Ces problèmes d'intégration des femmes au marché du travail ne sont pas le propre des diplômées en sociologie, puisqu'on observe les mêmes tendances dans l'ensemble des diplômés de 1er cycle et de 2e cycle, comme on l'a vu en examinant les données contenues dans les sections précédentes. L'inégalité entre les hommes et les femmes diplômés d'université et les différences de comportement quant à la poursuite des études et au retrait du marché du travail sont par ailleurs des [22] phénomènes connus. Ainsi, l'enquête nationale menée par Statistique Canada auprès des diplômés canadiens en 1978 a montré que les femmes étaient davantage affectées par le chômage, qu'elles étaient plus souvent inactives et qu'elles avaient aussi moins tendance à poursuivre leurs études que les hommes (M.S. Devereux et E. Rechnitzer, 1980).

Mais ce qui frappe dans notre examen de la situation des diplômés québécois en sociologie et en anthropologie, c'est l'écart très marqué qui sépare les deux sexes après le baccalauréat, lorsqu'on compare la situation des diplômés de ces deux disciplines à celle de l'ensemble des diplômés. Les femmes semblent réagir différemment à la relative fermeture du marché du travail après le premier cycle dans ces deux disciplines, en acceptant plus souvent que les hommes des emplois moins qualifiés ou en se retirant du marché du travail, alors que les hommes poursuivent leurs études en plus forte proportion. En plus d'avoir de la difficulté à entrer sur le marché du travail après le premier cycle, les femmes voient diminuer leurs chances d'avoir accès aux emplois les plus intéressants pour les sociologues qui ne seront de plus en plus accessibles qu'après la maîtrise et même le doctorat.

Le comportement des femmes diplômées du premier cycle en sociologie illustre sans doute un problème beaucoup plus large et plus fondamental qui se posera avec acuité au cours des prochaines années pour les femmes qui sont actuellement inscrites dans des disciplines dont les horizons sont limités sur la marché du travail. On sait en effet que les femmes ont eu tendance depuis une vingtaine d'années à se concentrer dans un petit nombre de disciplines à l'université (voir par exemple les données du rapport de M. S. Devereux et E. Rechnitzer 1980) : lettres, sciences infirmières, service social, disciplines de l'enseignement, certaines sciences sociales. Malgré une augmentation de leur participation à certains programmes (en médecine et en administration notamment) fréquentés en majorité par des hommes, une grande proportion des femmes continuent de s'inscrire dans ces départements et dans ces programmes où elles sont souvent majoritaires. Or la fermeture et la saturation des postes de travail dans les secteurs de l'enseignement, des services sociaux et des services personnels au sens large touchent et affectent les marchés traditionnels du travail sur lesquels débouchaient ces disciplines. Le danger est donc grand qu'une partie importante de femmes diplômées d'université connaissent de grandes difficultés sur le marché du travail dans les années à venir et ce danger sera encore plus grand si elles ne poursuivent pas leurs études au-delà du premier diplôme de baccalauréat, ce qui semble être actuellement le cas pour une bonne proportion d'entre elles. Si notre analyse est juste, la situation des diplômées de sociologie que nous venons de mettre en évidence, loin d'être un cas particulier, révélerait en fait la situation typique d’un éventail beaucoup plus large de disciplines.

CONCLUSION : QUE FAIRE ?

Le diagnostic qui vient d'être posé sur la place des diplômés en sociologie et en anthropologie sur le marché du travail au Québec est fort préoccupant. Il nous oblige, professeurs, étudiants et diplômés à [23] la recherche d'un emploi à examiner les implications du chômage élevé et du sous-emploi observés depuis cinq ans, les conséquences du travail précaire et de la déqualification des emplois, les causes de l'importante différence entre les hommes et les femmes. Cette réflexion est à peine amorcée au Québec et bien peu de solutions ont été proposées à ce jour pour faire face à ces problèmes d'emploi que nous venons d'évoquer. Le colloque de l'ACSALF tenu en mai 1983 à Trois-Rivières a porté sur la pratique de la sociologie au Québec, mais les discussions et les analyses du marché du travail offert aux récents diplômés ont été quelque peu marginales. La question de l'emploi des diplômés en sociologie et en anthropologie doit aussi préoccuper les départements universitaires, les professeurs et les directions de programmes d'études, car on ne peut laisser les diplômés seuls avec leurs problèmes une fois acquis leurs crédits, comme si la recherche d'un emploi relevait de la seule initiative individuelle.

L'important ici est de ne pas renvoyer tout le problème à d'autres instances, sous prétexte que la question du sous-emploi des diplômés est un problème particulier à la sociologie et à l'anthropologie. Il faut aussi penser à des solutions immédiates, à court terme, qui s'adressent aux diplômés qui viennent de sortir de nos programmes ou qui quitteront bientôt nos départements.

Certaines solutions sont bien sûr partielles et limitées, mais leur intérêt ne doit pas être nié pour autant. Par exemple, pourquoi ne pas combler systématiquement les nouveaux postes et les postes vacants par deux personnes employées à mi-temps ? Ou encore, les postes des professeurs et des professionnels qui prendront une préretraite pourraient être comblés par des personnes à mi-temps, qui pourraient par la suite augmenter leur temps de travail progressivement. Il faudrait aussi penser à mieux préparer les étudiants aux façons de chercher un emploi. Cette dernière suggestion n'est pas anodine car bon nombre d'emplois accessibles aux sociologues n'exigent pas de savoir-faire précis, mais font plutôt appel à certains aspects de leur formation : capacité de poser un problème, etc. Encore faut-il que les diplômés sachent mieux où et comment chercher un tel travail. Nos universités et nos départements aident actuellement les étudiants à préparer des demandes de bourses. Pourquoi ne pas les aider à se chercher des emplois ? Pour citer encore une fois l'exemple des États-Unis, plusieurs départements ont mis au programme régulier un séminaire d'une heure ou deux par semaine sur la recherche d'un emploi. Les étudiants apprennent dans ce séminaire à faire valoir le savoir et les habiletés que leur procure leur formation, mais aussi ils apprennent à faire les démarches qu'impose la bureaucratie : rédiger un curriculum, etc. Et on pourrait allonger la liste des suggestions. Nous ne voulons pas entreprendre ici l'examen de mesures concrètes susceptibles d'aider nos diplômés à court terme. L'important est plutôt de sensibiliser les formateurs des sociologues à cette réalité qu'est le chômage et le sous-emploi, pour qu'à leur tour ils essaient d'aider leurs étudiants, en particulier ceux et celles qui abandonnent tout après le diplôme de baccalauréat.

Devant la fermeture relative du marché du travail dans les deux principaux secteurs d'emploi jusque là privilégiés des sociologues - l'enseignement et la recherche - certains proposeront de réorienter les [24] programmes de formation vers la sociologie et l'anthropologie appliquées, en privilégiant l'apprentissage d'un savoir-faire plus technique, au détriment de la formation générale classique, axée sur la théorie générale, la méthodologie et l'étude des auteurs. Le débat sur cette question a été fort animé aux États-Unis depuis 10 ans (voir les articles cités en référence plus loin). Certains départements ont introduit dans les programmes de sociologie des sections de sociologies appliquées (criminologie, politique sociale, démographie, etc.) D'autres ont créé des programmes en sociologie appliquée, comme le département de sociologie de l'Université de Toronto qui a mis sur pied un programme entre la maîtrise et le doctorat : le Phil. M. in Applied Sociology. Au Québec, de tels programmes en sociologie appliquée n'existent pas formellement, mais dans les faits plusieurs programmes court - mineures et certificats en particulier - en sont en quelque sorte les équivalents.

Nous ne croyons pas qu’il faille modifier radicalement les programmes actuels en sociologie et en anthropologie pour trouver des solutions au chômage. Il faut au contraire maintenir de tels programmes de formation et il y a encore beaucoup de place potentiellement sur le marché du travail pour le type de diplômés qu'ils forment. Ce débat sur la sociologie appliquée qui s'amorce aussi au Québec devrait être l'occasion de réaffirmer les mérites d'une formation qui est sans doute un peu dévalorisée dans le monde actuel où l'accent est mis sur les aspects techniques du travail. Et ce travail de revalorisation de la formation en sociologie et en anthropologie appartient en premier lieu aux sociologues et anthropologues en place dans des positions qui leur permettent de faire valoir les mérites de ces disciplines.

Département de sociologie
Université Laval

[25]

BIBLIOGRAPHIE

Audet, Marc. *Relance à l'université. Direction politiques et plans*. Ministère de l'Éducation, Québec, 1979, 163p.

Audet, Marc. *Relance à l'université 1978*, Québec, Ministère de 1'Éducation, 1979.

Audet, Marc. *Relance à l'université, 1980*, Québec, Ministère de l’'Éducation 1982.

Bates, A. P. *The sociological enterprise*, Boston, Houghton Mifflin, 1967.

Blumberg, Paul. "Lockout, layoffs and the new academic proletariat”, dans A. Wilke (ed.), *The hidden professoriate*, Westport, CT, Greenwood Press, 1978.

Carpentier, Renée et alii. “La fonctionnalité de la formation académique du sociologue". *Recherches Sociographiques*, mai-août 1974, pp. 313-331.

Chubin, Daryl. "Sociological manpower and womanpower : sex différences in career patterns of two cohorts of american doctorate sociologists", *The American Sociologist*, 9, 2, may 1974, pp. 83-91.

Clark, W. et Z. Zsigmond. *Les diplômés du post-secondaire sur le marché du travail*, Ottawa, Statistique Canada, 1981.

Cousineau, Jean-Michel. *Le marché du travail des diplômés universitaires au Québec*, Québec, Conseil des Universités, novembre 1979, 80 p.

De Martini, Joseph. "Contraints to the development of curriculum in applied sociology", *The american sociologist*, 15, 3, august 1980,pp. 138-145.

Devereaux, M.S. et Edith Rechnitzer. *Études supérieures : atout professionnel ?,* Ottawa, Statistique Canada 1980.

Gagnon, Nicole. "Post-scriptum", *Recherches Sociographiques*, mi-août 1974 pp. 331-332.

Grenier, Line, G. Houle et J. Renaud. "Sociologies et méthodologies : les pratiques québécoises". *Sociologie et sociétés*, 14, 1, avril 1982, pp. 113-132.

[26]

Hedley, R. Alan et S.M. Adams. 'The job market for bachelor degree holders : a cumulation", *The american sociologist*, 17, 3, august

1982, pp. 155-163.

Kay, Paul. "The myth of nonacademic employment : observations on the growth of an ideology", *The american sociologist*, 13, 4, november 1978, pp. 216-219.

Langlois, Simon et G. Mongeau. *L'entrée sur le marché du travail des diplômés de la faculté des sciences sociales 1979-80-81*, Québec, Laboratoire de recherches sociologiques, cahier 18, 1982.

McGinnis, Robert et Louise Solomon. "Employment propects for PLD sociologists during the seventies", *The american sociologist*, 8, 2, may 1973, pp.57-63.

Picot, W.G. *Les diplômés des universités et leurs emplois : changements les années 1970*, Ottawa, Statistique Canada, 1983.

Rhoades, Lawrence. "Exhanding the labor market for sociologists", *Footnotes*, 1974, 2 p. 2.

Schultz, Clarence C. “The occupation of the undergraduate sociology major", *Teaching sociology*, 2,1, october 1974, pp. 91-100.

SOCP. *Enquête auprès des diplômés de l'Université de Montréal*, Montréal, 1981.

Stehr, Nico. "Ascriptive career contingencies of sociologists", *The american sociologist*, 9, 4, november 1974, pp. 199-205.

Tuckman, H. et alii. "Part-timers and the academic labor market of the eiqhties", *The american sociologist*, 13, 4, november 1978, pp. 184-194.

Welch, M. et alii. "A mid-decade assessment of sex biases in placement of sociology Ph.D.s. : evidence for contextual variation", dans *The american sociologist*, 15, 3, august 1980, pp. 120-127.

Weitzman, Lemore et alii. "The status of women in sociology 1968-1972", Washington, D.C., *The American Sociological Association*, 1973.

Wolfe, J. C., M.L. DeFleur, W.L. Slocum. "Sex discrimination in hiring pratices of graduate sociology departments : myths and realities", *The american sociologist*, 8, 4, november 1973, pp. 159-164.

Woodrow, Maureen. *Les boursiers de doctorat et le marché du travail*, Ottawa, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 1983, 63 p.

[27]

Tableau : 1

Situation principale des diplômés du premier cycle et du deuxième cycle de l'année 1980 deux ans après 1'obtention du diplôme (1982), Québec, selon le sexe et la discipline.

|  |  |
| --- | --- |
|  | SITUATION PRINCIPALE |
| Sexe | Occupe un emploi | Inscrit aux études | Chômage et à la recherche d’un emploi | Inactif | % | N |
| PREMIER CYCLE |  |  |  |  |  |  |  |
| Sociologie | H | 53,0 | 32,6 | 12,2 | 2,2 | 100 | 139 |
| F | 47,7 | 21,1 | 21,8 | 9,4 | 100 | 179 |
| T | 50,0 | 26,2 | 17,6 | 6,3 | 100 | 318 |
| Anthropologie | H | 41,3 | 50,3 | 4,5 | 3,9 | 100 | 33 |
| F | 50,5 | 30,4 | 2,1 | 17,0 | 100 | 62 |
| T | 47,3 | 37,3 | 2,9 | 12,5 | 100 | 95 |
| Sciences humaines | H | 60,8 | 26,7 | 11,3 | 1,2 | 100 | 2,224 |
| F | 57,6 | 23,2 | 13,5 | 5,7 | 100 | 2,106 |
| T | 59,3 | 25,0 | 12,3 | 3,4 | 100 | 4,330 |
| Ensemble du 1er cycle | T | 70,9 | 16,6 | 9,9 | 2,6 | 100 | 18,762 |
| DEUXIÈME CYCLE |  |  |  |  |  |  |  |
| Sociologie | H | 61,8 | 38,2 | - | - | 100 | 19 |
| F | 83,8 | 8,1 | 8,1 | - | 100 | 16 |
| T | 72,1 | 24,1 | 3,8 | - | 100 | 35 |
| Anthropologie | H | 67,8 | 32,2 | - | - | 100 | 8 |
| F | 80,4 | - | 9,8 | 9,8 | 100 | 13 |
| T | 75,6 | 12,2 | 6,1 | 6,1 | 100 | 21 |
| Sciences humaines | H | 72,0 | 18,8 | 6,7 | 2,5 | 100 | 284 |
| F | 72,7 | 10,9 | 11,4 | 5,0 | 100 | 269 |
| T | 72,3 | 15,0 | 9,0 | 3,7 | 100 | 553 |
| Ensemble du 2e cycle | T | 78,0 | 14,3 | 5,8 | 1,9 | 100 | 2,406 |

Sources : Compilation spéciale du Ministère de l'Education du Québec.

L'enquête Relance auprès des universités, 1982, paraîtra en 1984.

[28]

Tableau : 2
Situation des diplômés du premier cycle de l'année 1978 deux ans après l'obtention du diplôme (1980), Québec, selon le sexe et la discipline

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Situation | PREMIER CYCLE | DEUXIÈME CYCLE |
| Sociologie | Sciences humaines | Total du 1er cycle | Sciences humaines | Total du 2e cycle |
| H | F | Total | H | F | Total | H | F | Total | H | F | Total | H | F | Total |
| Travail temps plein | 51,4 | 50 | 51, | 60,6 | 58,9 | 59,8 | 70,8 | 64,0 | 67,7 | 50,5 | 70,1 | 58,2 | 68,4 | 63,2 | 66,6 |
| Travail temps plein et études | 13,4 | 7,7 | 10,3 | 8,0 | 6,7 | 7,4 | 8,7 | 7,2 | 8,0 | 3,7 | 4,4 | 4,0 | 6,8 | 3,4 | 5,6 |
| Travail temps partiel seulement | 9,9 | 1,4 | 5,3 | 4,9 | 3,5 | 4,3 | 2,4 | 5,9 | 4,0 | 4,1 | 8,9 | 6,0 | 1,2 | 10,9 | 4,4 |
| Etudes temps plein | 11,6 | 16,5 | 14,4 | 10,3 | 10,0 | 10,1 | 8,4 | 6,7 | 7,6 | 7,6 | 3,1 | 5,9 | 8,9 | 7,5 | 8,5 |
| Etudes avec emploi à temps partiel | 5,2 | 4,2 | 4,7 | 5,2 | 6,0 | 5,6 | 2,6 | 3,6 | 3,1 | 31,6 | 3,3 | 20,4  | 10,4 | 2,8 | 7,9 |
| Chômage et à la recherche d'un emploi | 8,4 | 10,1 | 9,1 | 9,6 | 8,8 | 9,2 | 6,0 | 9,7 | 7,7 | 2,0 | 7,4 | 4,2 | 4,1 | 7,3 | 5,2 |
| Inactifs | - | 9,2 | 5,0 | 1,5 | 6,1 | 3,6 | 1,1 | 2,9 | 1,9 | 0,5 | 2,8 | 1,3 | 0,2 | 5,0 | 1,8 |
| TOTAL % | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
|  N | 149 | 191 | 340 | 2 946 | 2 452 | 5 398 | 11 214 | 9 205 | 20 419 | 538 | 348 | 886 | 2 084 | 1 041 | 3 125 |

Source : "tiré de Marc Audet, Relance à l'Université 1980, PEQ, Québec, 1982. Nous

[29]

LA SOCIOLOGIE ET L'ANTHROPOLOGIE AU QUEBEC 29

Tableau : 3

Situation des diplômés du premier cycle et du deuxième cycles
de 1'année 1974-1975 trente mois après l'obtention du diplôme (1978),
Québec selon la discipline

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Situation | Premier cycle | Deuxième cycle |
| Sociologie | Anthropologie | Sc. hum. | Ensemble du 1er cycle | Sociologie | Anthropologie | Sc. hum. | Ensembledu 2e cycle |
| Travail temps plein | 67,8 | 25,7 | 73,4 | 81,5 | 79,5 | 100,0 | 87,0 | 88,3 |
| Travail temps partiel | 7,2 | 7,6 | 6,8 | 4,8 | - | - | 5,0 | 4,1 |
| Etudes temps plein | 9,8 | 56,3 | 11,9  | 7,7 | 20,5 | - | 7,1 | 5,0 |
| Etudes temps partiel | - | 10,4 | 0,9 | 0,8 | - | - | 0,3 | 0,2 |
| Chômage et la recherche d'un emploi | 7,2 | - | 5,1 | 4,3 | - | - | 0,7 | 2,0 |
| Inactifs | 8.0 | - | 1,9 | 0,9 | - | - | 0,0 | 0,4 |
| TOTAL % | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
|  N | 138 | 98 | 3 900 | 14 737 | 39 | 18 | 768 | 2 594 |

Source : Marc Audet, Relance à l'Université (1978), Québec, Ministère de l'Education, 1979.

[30]

Tableau : 4

Catégories d'emploi des diplômés en sociologie en anthropologie et en sciences humaines de l'année 1974-75 trente mois après l'obtention du diplôme (1978), Québec

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Premier cycle | Deuxièmecycle |
| Catégories d'emploi | Sociologie | Anthropologie | Sc. hum. | Sc. hum. |
| Professions des sc. hum. | 21,5 | 44,6 | 40,6 | 41,8 |
| Professions dans le champ de 1'enseignaient | 47,9 | 40,5 | 30,8 | 32,7 |
| Professions diverses(traduction, édition, etc.) | 7,8 | - | 3,3 | 2,2 |
| Professions dans le champde l'administration | 19,2 | 14,9 | 15,8 | 14,7 |
| Personnels administratifset spécialisé dans la vente | 3,6 | - | 5,2 | 2,0 |
| Autres | - | - | 4,3 | 6,6 |
| Total : *%* | 100 | 100 | 100 | 100 |
|  N | 95 | 25 | 2 866 | 668 |

Source : Marc Audet, Relance à l'Université, Québec, Ministère de l'Education, 1979 : tableaux C.9.I., C.9.2. et C.9.5.

[31]

Tableau : 5

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Catégories d'emploi  | Premier cycle | Deuxième cycle |
| Sociologie | Anthropologie | Sc. hum. | Ss. hum. |
| H | F | Total | H | F | Total | H | F | Total | Total |
| Professions des sciences humaines | 23,9 | 17,3 | 20,4 | 17,6 | 20,7 | 20,1 | 34,9 | 40,5 | 37,4 | 57,7 |
| Professions dans le champ de 1'enseignement | 14,1 | 15,0 | 14,6 | 11,6 | - | 3,3 | 8,3 | 14,6 | 11,1 | 14,0 |
| Professions dans le champ de 1'administration | 13,9 | 8,0 | 10,8 | 17,6 | - | 4,4 | 24,8 | 12,8 | 19,5 | 15,9 |
| Personnels administratifs et spécialisés dans la vente | 26,8 | 53,7 | 41,0 | - | 19,8 | 14,4 | 14,0 | 21,9 | 17,4 | - |
| Autres (emplois manuels, soins de santé, etc.) | 21,3 | 6,1 | 13,2 | 53,3 | 59,5 | 57,8 | 18,0 | 10,2 | 14,6 | 12,4 |
| TOTAL % | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
|  N | 67 | 75 | 132 | 25 | 66 | 91 |  |  |  |  |

[32]

Tableau : 6

Catégories d'emploi des diplômés en sciences humaines et en sociologie de l'année 1980 au Québec.
Deux ans après le diplôme (1982), selon le cycle d'études et le sexe.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Catégories d’emploi | PREMIER CYCLE  | DEUXIÈME CYCLE |
| Sociologie  | Anthropologie  | Sociologie  | Anthropologie  |
| H | F | T | H | F | T | H | F | T | H | F | T |
| Professions des sciences humaines | 34,1 | 24,8 | 28,7 | 28,5 | 30,4 | 29,8 | 30,8 | 30,8 | 30,8 | 57,1 | 51,1 | 53,5 |
| Professions dans le champ de 1'enseignement | 12,2 | 19,5 | 15,4 | 7,1 | 6,2 | 6,4 | 53,8 | 53,8 | 53,8 | 14,3 | 38,3 | 33,3 |
| Professions administratifs et spécialisés dans la vente | 23,2 | 29,2 | 26,7 | 14,4 | 30,2 | 25,5 | - | 7,7 | 3,9 | - | - | - |
| Autres (emplois manuels, soins de santé, etc.) | 18,3 | 7,9  | 12,3 | 14,2 | 21,1 | 19,2 | - |  |  |  |  |  |
| Total % | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
|  N | 82 | 113 | 195 | 14 | 33 | 47 | 13 | 13 | 26 | 7 | 14 | 21 |

Source : Compilation du Ministère de l'Education, novembre 1983.

[33]

Tableau : 7

Positions occupées en 1982 par les diplômés en anthropologie de 1'année 1980 selon le sexe et le cycle d'étude.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | PREMIER CYCLE  | DEUXIÈME CYCLE |
|  | Sociologie | Anthropologie | Sociologie | Anthropologie |
|  | H | F | T | H | F | T | H | F | T | H | F | T |
| Sociologues et anthropologues | 20,7 | 17,7 | 19,0 | 21,4 | 15,2 | 17,0 | 30,8 | 23,1 | 26,9 | 57,1 | 38,3 | 42,9 |
| Autres professions des sciences sociales | 13,4 | 7,1 | 9,7 | 7,1 | 15,2 | 12,8 | - | 7,7 | 3,9 | - | 12,8 | 9,6 |
| Professions de l'enseignement | 12,2 | 19,5 | 16,4 | 7,1 | 6,2 | 6,4 | 53,8 | 53,8 | 53,8 | 14,3 | 38,3 | 38,3 |
| Arts et édition | 2,4 | 0,9 | 1,5 | 7,1 | 12,1 | 10,6  | - | - | - | - | - | - |
| Direction et professionnels en administration | 12,2 | 18,6 | 15,9 | 35,8 | 12,1 | 19,1 | 15,4 | 7,7 | 11,5 | 28,6 | 10,6 | 14,3 |
| Préposés aux soins médicaux (infirmières, etc.) | 7,3 | 6,1 | 6,7 | - | 9,0 | 6,4 | - | - | - | - | - | - |
| Vendeur, caissier, réceptionniste | 15,9 | 14,2 | 14,9 | 14,4 | 21,2 | 19,1 | - | - | - | - | - | - |
| Employés et agents de bureau | 7,3 | 15,0 | 11,8 | - | 9,0 | 6,4 | - | 7,7 | 3,9 | - | - | - |
| Emplois manuels, manœuvre, concierge et assimilés | 8,6 | 0,9 | 4,1 | 7,1 | - | 2,2 | - | - | - | - | - | - |
| Total : % | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
|  N | 82 | 113 | 195 | 14 | 33 | 47 | 13 | 13 | 26 | 7 | 14 | 21 |

Source : Compilation du Ministère de l'Education, novembre 1983.

[34]

Tableau : 8
Secteur d'emploi des diplômés de 1980 au Québec
selon le cycle d'études et les disciplines

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Secteur d’emploi | Premier cycle | Deuxième cycle |
| Sociologie | Sc. hum. | Total1er cycle | Sc. hum. | Total2e cycle |
| Privé | 47,9 | 53,2 | 49,7 | 40,0 | 38,0 |
| Public et parapublic | 52,1 | 46,8 | 50,3 | 50,0 | 62,0 |
| Total | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |

Source : Marc Audet, Relance à l'université 1982, Québec, Ministère de l'Education, 1983.

[35]

Tableau 9

Employeurs des diplômés de la faculté des sciences sociales de l'Université Laval
des années 1978 et 1980, interrogés en 1979 et 1981
selon les disciplines et le 1 er cycle d'études

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Sciences sociales | Sciences sociales | Sociologie |
|  | 1979 | 1981 | 1979 | 1981 |
| Employeurs | 1er cycle | 2e-3e cycles | Total | 1er cycle | 2e-3e cycles | Total |  |  |
| Fonction publique et parapublique, Québec | 39,1 | 45,1 | 40,1 | 38,6 | 38,0 | 38,5 | 16,3 | 46,7 |
| Système scolaire | 12,8 | 35,3 | 16,7 | 10,6 | 46,0 | 17,4 | 21,0 | 26,6 |
| Fonction publique fédérale | 11,1 | 9,8 | 10,9 | 6,8 | - | 5,4 | 18,6 | 6,7 |
| Municipalités  | 1,6 | - | 1,4 | 1,9 | 2,0 | 1,9 | 4,7 | 0,4 |
| Associations et syndicats  | 7,4 | 2,0 | 6,5 | 5,3 | 10,0 | 6,2 | 9,3 | 6,7 |
| Entreprises privées  | 28,0 | 7,8 | 24,5 | 36,7 | 4,0 | 30,4 | 30,2 | 10,0 |
| TOTAL % | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 | 100 |
|  N | 243 | 51 | 294 | 207 | 50 | 257 | 43 | 30 |

Source : Enquête de Langlois et Mongeau (1982).

[36]

Tableau : 10

Opinions des diplômés de 1980 sur la relation entre la formation reçue
et l'emploi occupé, selon la discipline et le sexe, Québec,
diplômés du premier cycle interrogés en 1982.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Premier cycle | Total 1er cycle |
| OPINIONS | Sociologie | Anthropologie | Sc. humaines |
|  | H | F | T | H | F | T | H | F | T |
| Satisfaction vis-à-vis du programme d'études | 66,0 | 74,7 | 70,6 | 60,0 | 68,0 | 65,5 | 75,9 | 74,5 | 75,3 | 79,5 |
| Utilité de la formation pour accomplir le travail | 41,3 | 45,3 | 43,4 | 24,0 | 30,5 | 28,6 | 62,4 | 63,7 | 63,0 | 73,7 |
| Correspondance d'études travail | 39,3 | 41,2 | 40,4 | 36,5 | 26,7 | 29,6 | 59,1 | 61,3 | 60,1 | 69,3 |
| Nombre de répondants | 73 | 85 | 159 | 14 | 32 | 45 | 1 336 | 1 203 | 2 538 | 13 278 |
| Salaire moyen $ | 351 | 311 | 359 | 384 | 355 | 365 | 397 | 365 | 385 | 451 |
| Temps plein N | 67 | 79 | 146 | 10 | 21 | 30 | 1 261 | 1 102 | 2 363 | 12 434 |

[37]

Tableau : 11

Opinions des diplômés de 1980 sur la relation entre la formation reçue
et l'emploi occupé selon la discipline et le sexe, Québec,
diplômés de deuxième cycle interrogés en 1982

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Deuxième cycle | Total 2e cycle |
| OPINIONS | Sociologie | Anthropologie | Sc. humaines |
|  | H | F | T | H | F | T | H | F | T |
| Satisfaction vis-à-vis du programme d'études | 78,6 | 90,1 | 84,9 | 92,0 | 71,5 | 78,5 | 84,3 | 82,1 | 83,2 | 83,6 |
| Utilité de la formation pour accomplir le travail | 68,0 | 83,5 | 76,5 | 74,6 | 67,5 | 69,9 | 77,5 | 80,2 | 78,8 | 80,0 |
| Correspondance d'études travail | 69,7 | 77,0 | 73,7 | 74,6 | 62,6 | 66,7 | 72,7 | 74,3 | 73,4 | 76,8 |
| Nombre de répondants | 11 | 14 | 25 | 5 | 10 | 15 | 203 | 195 | 398 | 1 868 |
| Salaire moyen $ (temps plein) | 601 | 471 | 529 | 607 | 749 | 701 | 563 | 542 | 553 | 649 |

[38]